
Date de Convocation

05/03/2024

Date d’Affichage

06/03/2024

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 18

Présents 15

Votants 16

OBJET :

**Demande de subvention
au Département au titre
de l’aide à la
sécurisation des routes
départementales en
agglomération**

L’an deux mille vingt-quatre, le douze mars à 19 h 00
Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni dans la
Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Michel
DUPONT

Étaient présents : Michel DUPONT, Hélène FOUACHE, Olivier
DUBREUCQ, Anne SEILLE, Xavier GIRARD, Gilles RONSE,
Pierre WAUQUIER, Eric LAUWAGIE, Valérie DEVENDEVILLE,
Jean-Michel HAVEZ, Olivier TYTGAT, Emilie
VANDERBAUWEDE, Emmanuelle AUMARD, Anne DAMIE,
Aurore PENNORS

Absent ayant donné procuration : Rénaud DUREUX

Absents excusés : Philippe LAQUAY-PINSET, Amandine TEYS

Secrétaire de séance : Aurore PENNORS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que le
Département du Nord propose une aide aux communes pour
la réalisation de projets visant à assurer la maîtrise des
vitesses en traversée d’agglomération et la sécurisation des
déplacements des différentes catégories d’usagers.

Il rappelle que le conseil municipal a entériné en interne un
projet de sécurisation de l’entrée d’agglomération rue Jean
Jaurès, sur la départementale 128 au lieu-dit Zéqueil.
L’objectif de la commune est de casser la vitesse à cette
entrée de bourg grâce à la mise en place d’une écluse et
d’assurer la sécurisation des piétons traversant la voirie pour
rejoindre le chemin rural dit de la Planche du Berger, inscrit
aux itinéraires de randonnées, par la mise en place d’un
passage piéton ainsi que d’un trottoir.

Notre maîtrise d’œuvre a estimé les travaux globaux, incluant
la création d’un trottoir, la création d’un aménagement de
sécurité et le passage piéton, à 41 180 € HT. Sur ce montant
global, le Département du Nord pourrait nous accompagner
au titre de l’ASRDA (Aide à la Sécurisation des Routes
Départementales en Agglomération) à hauteur d’une
subvention maximale de 22 911 €.

A l’unanimité, le conseil municipal décide :

- de demander une subvention de 22 911 € au titre du
dispositif Aide à la Sécurisation des Routes
Départementales en Agglomération (ASRDA) 2024
- d’adopter le plan de financement suivant :

Dépenses	
Aménagement d’un trottoir, des abords et sécurisation de l’entrée de la rue Jean Jaurès (RD128)	41 180,00 €
Total des dépenses HT	41 180,00 €
Recettes	
Département – ASRDA (55,64 %)	22 911,00 €
<i>Département – AAT (9,36 %)</i>	<i>3 855,00 €</i>
Autofinancement (35 %)	14 414,00 €
Total des recettes	41 180,00 €

- d'autoriser Monsieur le Maire à déposer le dossier de subvention et à signer toute convention ou documents afférents à ce dossier avec le Département.

Fait et délibéré à Ennevèlin,
le 12 mars 2024,
Le Maire,
Michel DUPONT



Secrétaire de séance
Aurore PENNORS